



federactu

Commercialisons
ensemble
le fruit de notre travail
d'éleveurs

Engraissement :
zoom sur la France



➔ A vous dire.....	p. 3
Les jours se suivent...	
➔ Dossier.....	p. 4 à p. 7
Bovins maigres : zoom sur la France	
➔ Tendances des marchés ovins.....	p. 8
La fin d'un été morose ?	
➔ Tendances des marchés bovins.....	p. 9
La sécheresse au banc des accusés	
➔ Technique : sanitaire.....	p. 10
Nouveau plan BVD	
➔ Salon de l'herbe et des fourrages.....	p. 13
Rétrospective	
➔ Retour sur vos assemblées générales.....	p. 14 à p. 15
Féder : une union toujours en mouvement	
➔ Portraits de salariées.....	p. 16 à p. 17
Françoise ROUX, Mélanie GODOT, Damien FAYOLLE	
➔ Technique ovine.....	p. 18
Constats de gestation	
➔ Technique ovine.....	p. 19
Astuce ovine : agneaux orphelins, quel colostrum choisir ?	
➔ Technique ovine.....	p. 20
Pâturage hivernal	
➔ Filière ovine.....	p. 21
Un pas de plus pour l'Agneau Label Rouge Pays d'Oc	
➔ Génétique.....	p. 22
Les gènes d'intérêt	
➔ Brèves.....	p. 23



www.feder.coop

SITES BOVINS

Molaise - BP 17 - 71120 CHARDOLLES.....	Tél. 03 85 24 25 50
4, rue de Brest - 71300 MONTCEAU-LES-MINES.....	Tél. 03 85 69 03 00
La Bussière - RN 151 - 58500 RIX.....	Tél. 03 86 27 01 89
Route de Mazargan - 08400 GRIVY LOISY.....	Tél. 03 24 71 07 07
Les Crègnards - 03500 ST POURÇAIN-SUR-SIOULE.....	Tél. 04 70 45 38 69
Le Moulin de la Perche - Taisey - 71100 SAINT-REMY.....	Tél. 03 85 48 51 98

SITES BOVINS ET OVINS

Rue de l'Oze - 21150 VENAREY-LES-LAUMES.....	Tél. 03 80 89 59 00
Chemin de la plaine - 63360 GERZAT.....	Tél. 04 73 15 23 40
Les Chaumas - 03430 VILLEFRANCHE-D'ALLIER.....	Tél. 04 70 07 46 05

SITES OVINS

Recuange - 71320 LA BOULAYE.....	Tél. 03 85 79 40 06
Le Bourg - 43100 SAINT-BEAUZIRE.....	Tél. 04 71 76 80 81

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Conception & réalisation revue : Christophe FOUILLAND, Matthieu PRIN
Marie TORNERO, assistante communication

Crédits photos : Delphine BUISSON, technicienne Fédér, Pixabay



Les jours se suivent pas à pas mais ne portent pas la même croix !

Sécheresse, conjoncture morose, Egalim en demi-teinte, CETA... L'heure n'est pas vraiment aux réjouissances mais comme le dit un proverbe grec : *« il faut se plaindre avec mesure et se réjouir avec modération ».*

Le climat fait des siennes. Après la sécheresse de 2018, vient celle de 2019, mettant à sec notre agriculture. Elle impacte jusqu'à l'engraissement en France sous toutes ses formes qui souffre de problèmes d'approvisionnement en fourrages et en sous-produits, en plus d'une conjoncture maussade. Pas d'alarmisme pourtant, les situations étant très hétérogènes d'une zone à l'autre. Mais il devient indispensable de développer l'autonomie fourragère de nos exploitations en trouvant le bon équilibre entre pâture et constitution de stocks.

Face aux difficultés et défis, soyez assurés, que pendant qu'hurlent les loups, votre coopérative est bien loin de s'endormir. Il y a ceux qui disent et ceux qui font, chacun se reconnaîtra !

Conformément aux EGA, depuis plusieurs années déjà, Fédér joue la carte de la contractualisation, la segmentation des marchés, la montée en gamme pour assurer une meilleure lisibilité et rentabilité à ses éleveurs adhérents. La filière ovine, malgré ses difficultés, vient d'ailleurs d'obtenir le feu vert pour engager l'Agneau label Rouge Pays d'Oc dans la filière Responsable d'Auchan. Et un pas de plus vers la segmentation et le développement des démarches qualité !

Dans le même temps et malgré de nombreux rendez-vous avec l'aval viande bovine, les réponses des distributeurs restent très frileuses et rien de concret ne se dessine pour l'instant. La filière allaitante est en danger. Les effets de la loi Egalim se réduisent à peau de chagrin. Les partenariats avec les distributeurs concerneraient des volumes encore trop faibles et donc sans effet sur la rémunération du fruit de notre travail d'éleveurs. Qu'on ne se y trompe pas la balle n'est pas dans notre camp mais dans celle des distributeurs, et le local ne règlera pas tous les problèmes sans les volumes !

La date du 23 juillet restera marquée par l'approbation à l'Assemblée nationale des accords sur le CETA. Fédér n'est pas opposé aux échanges internationaux et estime que l'agriculture française a besoin d'exporter, et de créer de la valeur ajoutée sur les marchés mondiaux. Pour autant, pas d'équivoque sur la position de la coopérative face au traité. Nous dénonçons une concurrence acharnée et déloyale avec le risque d'entraîner une baisse des prix et des importations massives de produits de moins bonne qualité. Comment peut-on, dans le cadre des Egalim, demander une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, et des produits sains pour les citoyens, alors que dans le même temps, on court le risque sans contrôles suffisants d'une entrée massive de viandes qui ne respecteraient aucun de ces critères ni les exigences de la réglementation européenne (hormones de croissance, antibiotiques, farines animales...) ?

Ces échanges transatlantiques sont contradictoires avec les modes d'élevage durable et herbager, la qualité de la viande, les normes sanitaires et environnementales que nous, consommateurs, défenseurs de l'environnement et agriculteurs, appelons de nos vœux. Soyons vigilants à ce que ce traité ne pave pas la voie à de nouveaux accords internationaux fragilisant davantage notre secteur déjà en difficulté.

Un peu d'optimisme pour finir ! On soulignera un marché algérien qui se structure et on se réjouit d'ores et déjà de notre partenariat avec les Ets PUIGRENIER pour nos exportations vers la Chine avec un débouché pour le gras.

***Il faut sourire à l'adversité
jusqu'à ce qu'elle capitule !***

A l'occasion du changement de présidence de COPAGNO, nous tenons à saluer Paul BONY, pour la sincérité de son engagement, depuis de nombreuses années, au sein de sa coopérative, et son implication dans la construction de Fédér. Et, nous souhaitons la bienvenue à son successeur Thierry ORCIERE.

Yves Largy

Président de GLOBAL/Fédér
Éleveur à Curgy (71)



Bertrand Laboisie

Président de SOCAVIAC/Fédér
Éleveur à Sauvagny (03)



Thierry Orrière

Président de COPAGNO/Fédér
Éleveur à Lezoux (63)



Gilles Duthu

Président de TERRE D'OVIN/Fédér
Éleveur à Francheville (21)



Nicolas Boucherot

Président de Fédér Éleveurs Bio
Éleveur à Champagny (21)



A vous dire...

Bovins maigres :



Zoom sur la France



Diversifier les débouchés, c'est le maître-mot lorsqu'il s'agit de commercialiser les animaux maigres. Le panel d'animaux est vaste et l'enjeu pour les adhérents important. C'est la raison qui a poussé l'union de coopératives Fédér à structurer la commercialisation de ces animaux sur les différents créneaux en fonction des catégories.

En effet, côté femelles, on peut y retrouver pêle-mêle des petites laitones de 250 kg, des vaches de 750 kg, des cornettes (entendez par-là des génisses de 18 à 28 mois) issues d'exploitations orientées sur le naissage en races allaitantes. Les vaches montbéliardes taries ou les génisses croisées (lait x viande) peuvent aussi venir alimenter la partie femelle de l'activité. Ce type de bétail rejoint majoritairement des ateliers spécialisés.

Adhérents de Fédér, de coopératives partenaires dans l'Est, le Nord ou l'Ouest de la France, ou encore négoce privé, les débouchés sont variés et surtout adaptés à une offre atomisée en termes de qualité, de poids, d'âge ou encore de statut sanitaire. Hormis pour les laitones où la demande italienne et espagnole ne cesse de croître, c'est un débouché exclusivement français qu'il faut trouver à nos animaux. Comme partout ailleurs, les animaux non conformes au marché, c'est-à-dire trop maigres, avec des rapports âge-poids inappropriés ou des croisements improbables, seront de plus en plus difficilement commercialisables.

Côté mâles, ce sont plus classiquement les broutards qui forment le gros des troupes. La mise en place de mâles constitue un levier important sur le marché des broutards. Souvent plus légers que pour l'Italie, ils permettent aussi la régularité de sorties des taurillons (voir par ailleurs). Ce sont chez les adhérents de Fédér et les coopératives de l'Est et de l'Ouest que ces animaux sont engraisés.

Vous retrouverez dans les pages de ce dossier, quelques éléments et témoignages autour de ce marché du maigre France.

Mise en place du maigre : objectif régularité de sortie des animaux gras !

C'est enfoncer des portes ouvertes de dire que les clients abatteurs, et à travers eux le consommateur final, demandent de la viande 365 jours par an ; certes pas avec les mêmes pièces selon les saisons, mais bon an mal an, de façon plutôt régulière.

Si la voie femelle sert quasi exclusivement le marché national, la voie mâle est tout autant destinée à l'export. Au travers des engraisseurs spécialisés, c'est bien la régularité de la production qu'apprécient les abatteurs. En termes de couleur, d'état d'engraissement, de tenue de la viande, les caractéristiques sont nombreuses et surtout propres à chaque débouché.

La voie des mâles...

Si le taurillon est une des productions les plus homogènes, c'est la complémentarité avec la production des naisseurs-engraisseurs qui est visée. La saisonnalité des naissances, même si elle a tendance à s'estomper, entraîne des sorties de jeunes bovins de ces élevages tout au long du printemps et de l'été. La mise en place chez les adhérents de Fédér a pour but de produire des animaux sur les périodes automnale et hivernale.

La valorisation des mâles passe aussi par les abattages rituels et les fêtes qui engendrent des pics de consommation. L'anticipation de ces sorties, Noël pour le marché italien, Pâques Juives ou Fêtes de l'Aïd en France doit aussi guider le calendrier de mise en place.

Produire des animaux sur les périodes automnale et hivernale



Côté femelles...

Pour les femelles, ce sont surtout les niches liées à des circuits spécifiques qui sont fournies par des animaux mis en place. C'est le cas notamment des génisses primeurs grasses. Ces jeunes femelles, souvent croisées, viennent alimenter le marché naissant de la viande persillée. Et c'est bien, là aussi, le rôle de la coopérative de démarrer ces nouvelles productions pour fournir les animaux, en partenariat avec les clients de l'aval qui recherchent la différenciation et l'adaptation aux nouveaux modes de consommation. Créer des références, des itinéraires techniques pour les reproduire demain si ces catégories se développent sont l'ADN de Fédér.

Plus traditionnellement, les génisses bouchères, type cheville, sont aussi des animaux qui sont remis en place chez les adhérents Fédér. Autour du savoir-faire de ces engraisseurs spécialisés, c'est une qualité de finition irréprochable qu'attendent les clients, pour des animaux qui sont valorisés dans les meilleures boucheries parisiennes ou du sud de la France.

Complémentaire de la production des naisseurs-engraisseurs, la mise en place répond à la demande de nos clients abatteurs et, d'être capables de fournir 52 semaines par an les animaux conformes au marché, à l'ouverture de la chaîne d'abattage pour certains sites, avec l'objectif de valoriser tous les animaux.

PLUS Yves JEHANNO, Responsable commercial Bourgogne

La pulpe de betterave surpressée : une base de ration de plus en plus présente dans les ateliers d'engraissement de JB français



Pour Fédér, entre 15 et 20 % des JB mis en marché par la coopérative sont engraisés principalement avec ce co-produit. Ces JB sont pour la plupart planifiés avec les abatteurs car ce type de ration (allié à des animaux jeunes) produit des carcasses claires avec du gras blanc, très prisées pour l'export.

Témoignage de Xavier FERRAND du Gaec de la Sioule à St-Pourçain-sur-Sioule, engraisseur adhérent SOCAVIAC Fédér dans l'Allier (03).

Présentez-nous rapidement votre exploitation.

«Je suis en GAEC avec mon frère sur une exploitation céréalière de 400 ha de SAU utilisée avec une rotation maïs/blé majoritaire sur les 2/3, à laquelle s'ajoutent, chaque année, environ 25 ha d'oléagineux, 25 ha de cultures spéciales en contrat avec Limagrain,

50 ha de bords de rivière en prairies naturelles et, bien sûr, 25 ha de betteraves sucrières présentes sur l'exploitation familiale depuis 1969. Mon frère ayant beaucoup de responsabilités extérieures, l'exploitation emploie un salarié, le même depuis 30 ans.

Nous avons investi dans un méthaniseur voie sèche en utilisation discontinue et injection de gaz directement dans le réseau depuis 2015. Pour l'approvisionnement, nous sommes en autonomie totale sur l'exploitation.

Quelle activité réalisez-vous avec la coopérative FÉDER ?

Nous avons commencé notre partenariat en 2013 par la mise en place de 160 JB en contractualisation avec SOCOPIA Villefranche (activité toujours en place à ce jour) et nous avons développé depuis une activité de préparation repousse de brouards et laitons en prestation. Sur la dernière campagne, nous avons repoussé 700 brouards et laitons de 60 à 120 jours en fonction du protocole.

La pulpe de betterave surpressée est donc l'aliment de base de votre activité Repousse-Engraissement ?

Oui, depuis mon installation en 1998, la pulpe de la Sucrerie de Bourdon occupe une large place dans l'alimentation de mes bovins. Nous utilisons chaque année environ 1 400 T de pulpe à 27% de M.S. à un tarif rendu silo de 32€ la tonne pour la dernière livraison. Cela nous permet de réaliser une ration dont le coût alimentaire est de 1,10 à 1,15€ du kg de croît sur des JB de 450 à 700 kg. Le passage de la ration en totalité maïs/ensilage augmenterait le coût de ration d'environ 8 à 9 % et les caractéristiques «carcasse» seraient différentes. C'est pour ces raisons, qu'au niveau de la sucrerie de Bourdon, nous recherchons une alternative technologique à la production de sucre pour valoriser les 4 500 ha de betteraves de la Limagne.

Témoignage de Christophe MANCEAUX à Leffincourt, engraisseur adhérent GLOBAL Fédér dans les Ardennes (08)

Présentez-nous rapidement votre exploitation.

Je me suis installé en 2015 sur une exploitation céréalière d'environ 100 ha mise en valeur par un assolement de 40 ha de blé tendre, 15 ha de betteraves sucrières, 15 ha de colza, 15 ha d'orge et 15 ha de luzerne (en conversion bio) pour la déshydratation. L'assolement est partagé avec l'exploitation voisine de mon frère. Dès mon installation, j'ai créé un atelier d'engraissement de JB de 200 places que j'ai doublé en 2017 pour accompagner une création de méthaniseur chez un agriculteur voisin. En plus de mon exploitation, j'ai une activité d'entreprise de battage. Etant également maire de ma commune, l'emploi d'un salarié me permet de conjuguer mes activités et d'assurer quelques week-ends de relève car je suis seul sur la partie élevage.

Quelle activité réalisez-vous avec la coopérative Fédér ?

La coopérative m'accompagne depuis mon installation dans l'activité d'engraissement par la réalisation des dossiers PCAE, des prêts de trésorerie à la création de places et du financement de l'intégralité des brouards mis en place. Pour le fonctionnement, je demande au commercial qui suit mon atelier de rentrer des lots de 40 brouards minimum (60 c'est mieux) pour gérer la période de transition. Pour les livraisons de JB, l'essentiel des chargements se fait en camion complet de 35 taurillons le dimanche soir, pour la tuerie le lundi matin à BIGARD Feignies (59). Chaque année, à partir de mon atelier de 400 places racées toutes les semaines pour approvisionner le méthaniseur voisin, je commercialise en confiance environ 600 JB avec ma coopérative.

La pulpe de betterave surpressée est donc l'aliment de base de votre ration d'engraissement ?

Oui, j'ai profité des disponibilités de la sucrerie Cristal Union de Bazancourt (51) pour établir mon projet d'installation. Mon atelier de 400 places consomme annuellement 3 400 T de pulpes surpressées à 29,5 % de M.S. à un tarif de 25 € la tonne pour la dernière campagne. Ce tarif de pulpes permet de distribuer à mes 400 taurillons une ration à un coût alimentaire autour de 1€ du kg de croît. Pour améliorer la rentabilité de mon atelier (très faible en raison de l'amortissement bâtiment et du peu de différentiel de prix entre le kg vif brouard et le kg carcasse JB) et pour palier l'augmentation annoncée du tarif de la pulpe surpressée, j'ai en projet d'incorporer dans ma ration mélangée de la drêche de blé déshydratée, du maïs grain broyé et un CMV élaboré par mon vétérinaire en lieu et place de l'aliment 28 du commerce utilisé depuis la création de l'atelier.



QUI ? Raphaël COLAS, Responsable pôle Auvergne

Boviperche, une coopérative de l'Ouest, fidèle à un approvisionnement de broutards Fédér

La coopérative Boviperche basée à Bonneval dans l'Eure-et-Loir commercialise environ 13 000 animaux par an, sur 4 départements (Eure-et-Loir, Loiret, Sarthe et Orne). Son responsable commercial Olivier Herpin nous présente son activité et les raisons des achats réguliers de la coopérative auprès de Fédér.

Les 350 adhérents polyculteurs éleveurs de la coopérative sont naisseurs, producteurs laitiers ou engraisseurs spécialisés. Ils produisent globalement 30 % d'animaux maigres, 40 % de JB et 30 % de gros bovins (vaches grasses et vaches laitières de réforme). La race Charolaise est bien représentée, mais l'éventail et la proportion des autres races allaitantes françaises est importante (Limousines, Salers, Aubrac...). Son équipe de 6 ETP est concentrée sur la commercialisation des animaux.

Un engraissement de JB contractualisé avec l'aval...

«La taille des ateliers d'engraissement varie de 50 à 350 places, avec une moyenne de 100 places.

Les jeunes bovins produits dans les ateliers d'engraissement, sont essentiellement engraisés avec de l'ensilage maïs et maïs épi, céréales, pour être abattus à 458 Kg de carcasse en 2018.

L'activité d'engraissement évolue ; malgré quelques ateliers qui arrêtent, d'autres se créent et le nombre de JB produits a tendance à progresser, même cette année. Cette tendance est favorisée depuis quatre ans grâce à la contractualisation des JB qui permet d'assurer une régularité de prix pour les éleveurs».



Des broutards « du centre »

«La coopérative vient chercher des broutards, depuis de nombreuses années, dans les coopératives de Fédér. L'achat a commencé avec le Groupement de Tannay (58). Ces achats viennent en complément des broutards des naisseurs qui sont replacés en ateliers d'engraissement. Les éleveurs recherchent des broutards charolais de la zone « berceau de race ». Ce qui correspond bien à l'activité de Fédér. Historiquement, la demande était vers des lots de 280-330 kg. Une évolution s'est faite vers des broutards un peu plus lourds 320-400 kg plus faciles à démarrer en engraissement. La coopérative achète également quelques lourds en fonction de la conjoncture».

Quels besoins dans les années à venir ?

«Notre demande principale porte sur la mention indemne d'IBR car une partie importante des élevages engraisseurs a un troupeau de vaches laitières indemnes d'IBR. L'autre besoin serait d'avoir des broutards vaccinés contre les maladies respiratoires pour limiter les problèmes l'hiver étant entendu que nous avons une région fraîche et humide à partir de l'automne».



QUI ?

Christophe FOUILLAND, Responsable Technique Fédér



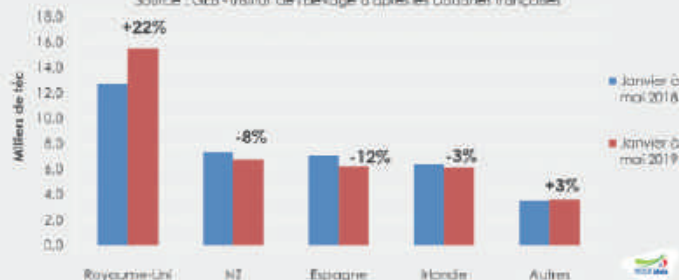


Marché ovin : la fin d'un été morose ?

Depuis Pâques, de nombreux facteurs se cumulent et influent de façon négative sur les cours des agneaux entraînant une baisse des prix et une ambiance morose durant l'été. On espère un automne plus prospère...

Importations françaises de viande ovine

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après les Douanes françaises



Dans un premier temps, le manque de demandes après Pâques et la hausse de la pression de l'import ont tiré le cours de l'agneau lourd français à la baisse. En effet, la progression de l'offre française, dans un contexte de faible consommation, a entraîné un nouveau recul de la cotation.

On a constaté une augmentation de volumes importés, notamment en provenance du Royaume-Uni, à des prix plus faibles qu'en 2018, qui sont venus appuyer ce phénomène d'offre bien supérieure à la demande.

Prix (rendu France) des carcasses d'agneaux réfrigérées importées du Royaume-Uni et d'Irlande

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat



Ainsi, début juin, le cours de l'agneau lourd français était inférieur d'environ 24 centimes d'euros (-4%) par rapport à l'année précédente, et de 8 centimes par rapport à 2017 (-1%).

Dans un second temps, alors que les fortes chaleurs du mois de juin et début juillet ont pesé sur la consommation française déjà morose les mois précédents, les prix bas à l'import et le manque de valorisation du 5^{ème} quartier ont accentué le recul de la cotation française. Ainsi, début juillet, le cours moyen de l'agneau lourd calculé par FranceAgriMer était inférieur de 42 centimes (-7%) à sa valeur de 2018 et, de 57 centimes (-9%) à celle de 2017.

Cotation de l'agneau français

Prix Moyen Pondéré des régions

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer



Cependant, le mois d'août, ponctué par quelques événements favorables (pont du 15 août, fête de l'Aïd...), a permis de redynamiser un peu la consommation française, notamment à partir de la deuxième quinzaine.

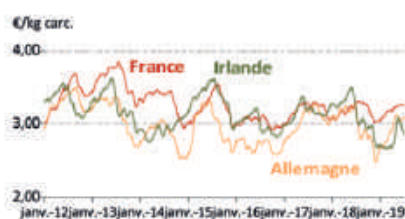
De plus, l'offre diminuant au fil des semaines (fin de sorties des laçages et des agneaux dans certaines régions) nous laisse espérer la reprise à la hausse des cours et pouvoir aborder l'automne un peu plus sereinement.



PLUS Christophe GUILLERAND, Responsable Commercial ovin Fédération COPAGNO

Marché bovin : La sécheresse au banc des accusés

Cotations comparées des vaches O3 dans l'UE
Source : O3 - Institut de l'élevage d'après Commission européenne



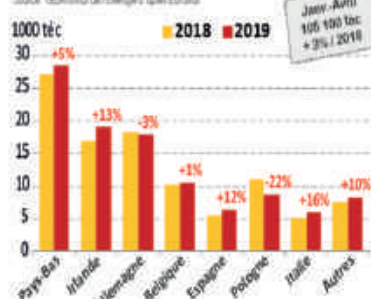
Evolution
par rapport à 2018
France : -1%
Irlande : -10%
Allemagne : -4%

Evolution par rapport
au mois précédent
France : +
Irlande : -5%
Allemagne : +2%

La tendance lourde de la demande en femelle s'est encore accrue pendant le printemps. Les engraisseurs italiens se tournent de plus en plus vers la laitonne. Moins chère à l'achat, plus rapidement engraisée pour un poids vif à l'abattage de 550 à 600 kg, elle est plébiscitée par la distribution italienne qui y retrouve une viande claire, tendre et de petite portion. La question de la valorisation de la voie mâle va devenir de plus en plus prégnante à défaut d'une valorisation sur les pays tiers.

La crise que connaît le veau de boucherie pourrait aussi, par ricochet venir perturber le marché automnal du broutard. Les cours historiquement bas des veaux nourrissons pourraient inciter certains opérateurs à orienter les veaux vers la production de taurillons plutôt qu'à partir de broutards.

Importations françaises de viande bovine
réfrigérée et congelée sur 4 mois veau inclus
Source : CEV Institut de l'élevage d'après Eurostat



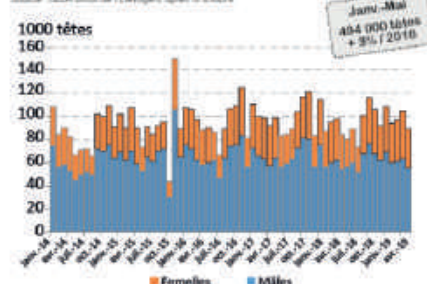
Pour les animaux gras, l'influence de la météo aura également marqué ce début d'été. Outre une consommation de viande calamiteuse, vraisemblablement liée à des niveaux de



Après un début d'année tonique pour les animaux maigres, le début d'été est venu freiner cet enthousiasme. Avec des engraisseurs français, qui comme tous les éleveurs, subissent une sécheresse sans précédent, le niveau de stock de fourrage conditionne généralement le niveau de remplissage des ateliers. Même si le niveau des naissances est nettement inférieur à 2017 et 2018, les coups de chaleur ont aussi mis à mal l'export vers les pays du pourtour méditerranéen, que ce soit l'Espagne ou le Maghreb. Seule l'Italie a réussi à maintenir ses volumes d'importation.

températures favorisant plutôt les glaces et autres sorbets, ce sont aussi les marchés de nos voisins européens qui viennent polluer les prix français. Tout d'abord l'Irlande et ses incertitudes face au Brexit, l'Allemagne ensuite dont la consommation intérieure a fortement reculé sont venues bousculer les équilibres. Pour finir, la Pologne dont les scandales à répétitions sont venus plomber les ventes, brade la viande à des prix insoupçonnables.

Exportations de bovins français de 4 à 16 mois
Source : CEV Institut de l'élevage d'après SPE-CEV



Côté bio... C'est une première également dans la filière Bio qui se retrouve avec un excès de production dès l'été, ce qui ne présage rien de bon pour l'automne. Les principaux opérateurs prévoient déjà de déclasser une partie des animaux annoncés.

La clé de l'automne sera bien l'impact de la sécheresse sur l'anticipation des sorties, mais aussi la réaction des consommateurs sur leur manière de consommer la viande, en France, en Europe et au Maghreb qui sera une des portes de sortie incontournable de nos mâles.

PLUS Yves JEHANNO, Responsable commercial Bourgogne



Nouveau plan BVD... pour la prochaine campagne

Qu'est-ce que la BVD ?

Connue depuis une trentaine d'années, la Diarrhée Virale Bovine (BVD) ou Maladie des Muqueuses est une maladie virale avec des conséquences sanitaires et économiques désastreuses pour les élevages laitiers ou allaitants qu'elle traverse.

Le coût de la BVD est estimé à 30 millions d'euros / an pour le cheptel bovin national.

Concrètement, on observe des pathologies néo-natales avec des diarrhées et des problèmes respiratoires, mais aussi des troubles de la reproduction avec des avortements et des rétentions placentaires et également des troubles moins spécifiques tels que montées de cellules, mammites et mortalités en élevages laitiers.



En quoi consiste la nouvelle prophylaxie BVD ?

Jusqu'à maintenant des programmes d'assainissement ont été mis en place par certaines régions de France. Mais le nouvel arrêté ministériel du 31 juillet 2019, publié ce 1^{er} août, va rendre cette surveillance obligatoire au niveau français. Des solutions de dépistage seront proposées aux éleveurs.

Nb : En Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, le bouclage auriculaire est prévu.

En régions Grand-Est, Centre et en Creuse, une surveillance sérologique, déjà instaurée depuis plusieurs années, perdurera.

Du statut de l'animal découlera un statut de cheptel. Les bovins reconnus IPI, devront être éliminés sous 15 jours (abattoir ou euthanasie).

Un IPI (Infecté Permanent Immunotolérant) est un animal incapable de fabriquer des anticorps pour lutter contre cette maladie et qui excrète du virus toute sa vie.

Les modalités d'application du nouveau plan BVD

Techniquement, les veaux seront munis d'une boucle à double usage : identitaire et préleveuse posée à la naissance. Le prélèvement de cartilage contenu dans le dispositif prévu sur la boucle sera ensuite envoyé au laboratoire pour une analyse virologique BVD, afin de connaître le statut du veau (IPI ou NON IPI).

Les éleveurs seront donc équipés d'un kit d'identification et de dépistage BVD (pince spécifique, boucles identitaires et préleveuses, sachet, enveloppe préimprimée).

Pour les départements qui font de la surveillance sérologique, celle-ci aura lieu au moment des prophylaxies.

Le coût de l'analyse pour les éleveurs est de quelques euros par veau et est défini par chaque département selon les prises en charge locales et les volumes analysés par les laboratoires.

En cas de résultats positifs, un accompagnement financier pourra être assuré par les GDS pour leurs adhérents (selon les modalités des GDS départementaux).

Ce qu'il faut retenir :

Le nouveau plan BVD, s'articule autour de :

- ❖ La recherche généralisée des bovins IPI.
- ❖ L'élimination des IPI sous 15 jours.
- ❖ Le contrôle BVD aux mouvements et blocage en cas de cheptel positif.
- ❖ Une femelle IPI donnera systématiquement un veau IPI (bombe à virus et non valeur économique).
- ❖ Parallèlement à ce nouveau plan d'éradication de la BVD, il faut continuer la vaccination du cheptel reproducteur afin d'éviter de nouvelles contaminations et la naissance de veaux IPI. **Attention !** pour les départements où le dépistage par sérologie aura été choisi, prendre contact avec votre GDS avant de vacciner.





CONSTRUCTEUR DE BÂTIMENTS AGRICOLES

Nous finançons
par **l'énergie solaire**
l'ossature et la
couverture de
votre bâtiment

UN PROJET ? CONTACTEZ-NOUS !

Téléphone : **04 84 49 23 79** Mail : **contact-agricole@irisolaris.com**
Site internet : **www.irisolaris.com**



Delphine BUISSON, technicienne Feder



20^{ans} Salon de l'herbe et des fourrages à Villefranche d'Allier (03) Record d'affluence pour cette édition 2019 !

Salon de l'herbe 2019



Les 5 et 6 juin derniers, ils étaient légions à fouler l'herbe du salon 2019 à Villefranche d'Allier. Près de 33 800 visiteurs au compteur pour cette édition anniversaire, soit 13% de fréquentation en plus par rapport au cru 2016. Un record comme un beau cadeau pour les 20 ans de cette manifestation désormais incontournable dans le paysage bourbonnais et à laquelle votre coopérative Fédér a participé.

Il faut dire que tout avait été mis en œuvre par les organisateurs, pour ne pas rester les deux pieds dans le même sabot durant ces deux jours. Au programme ? Sur les 30 hectares, pas moins de 12 conférences, 1 espace conseils, 6 ateliers techniques, 174 grandes marques présentes, de nombreuses démonstrations et animations attractives dont le championnat de France de pose de clôture, mais aussi 400 parcelles de graminées, légumineuses, maïs, fourrages et méteils, déployées sur 2 ha. En somme, tous les ingrédients d'un anniversaire réussi !

Votre prochain rendez-vous avec le Salon de l'Herbe et des Fourrages en terres de Villefranche d'Allier, c'est 2022 ! Qu'on se le dise !

Salon
de
l'herbe
et des fourrages



Retour sur vos assemblées générales... Féder, une union toujours en mouvement !



Les assemblées générales des coopératives bovines et ovines sont un moment d'échange important avec nos adhérents. Focus.

Comme chaque année, les coopératives animales de Féder ont organisé leurs assemblées de section suivies de leurs assemblées générales. Ces rendez-vous, au plus proche du terrain, permettent de rencontrer un maximum d'adhérents. Cette année, plus de 600 éleveurs se sont déplacés pour assister à leurs 18 assemblées de section.

Ces rencontres permettent d'échanger avec tous les adhérents qui le souhaitent, sur la vie de leurs coopératives de l'union Féder, en ciblant les actions qui les concernent le plus (zone, production). En premier lieu, une photographie de l'activité des coopératives et les informations financières de l'année ont été présentées. Dans chacune des sections, nous avons également proposé un ou plusieurs thèmes d'actualité, afin d'informer nos adhérents sur des sujets importants pour la conduite de leur élevage.

En l'occurrence, les assemblées ont été l'occasion de préciser la mise en place des plans BVD en élevage bovin, les conditions de transport d'animaux, et la prévention sanitaire en élevage. Pour les ovins, plusieurs thèmes ont été également traités : ambiance dans les bergeries, complémentation des agneaux en ferments lactiques, précisions sur les suivis techniques proposés... Enfin, ces rendez-vous sont aussi l'occasion d'être à l'écoute de nos adhérents et de leur apporter des réponses pendant l'assemblée ou lors du moment convivial qui suit ces rencontres.

Les assemblées générales de Socaviac, et Global, Terre d'Ovin, Féder Eleveurs Bio se sont tenues les 21 et 29 juin derniers, respectivement à Villefranche-d'Allier et à Chalon-sur-Saône tandis que celle de Copagno se déroulait le 16 mai à Saint-Beauzire.

L'occasion pour les coopératives de l'Union de dresser le bilan des activités 2018 des filières bovines et ovines et, de présenter la feuille de route à suivre. Retour sur les assemblées générales.

De plus, ces assemblées générales permettent de présenter à nos partenaires présents (banques, élus, abatteurs, administrations...) les évolutions et projets des coopératives.

Nous profitons également de ces moments privilégiés pour aborder des sujets d'avenir pour nos coopératives. Différents experts sont intervenus afin de permettre de nous projeter et d'anticiper les évolutions, besoins et attentes sociétales qui influenceront l'élevage dans les années futures.

Cette année, plusieurs thèmes ont été abordés, notamment l'adaptation des élevages ovins vis-à-vis des gaz à effet de serre, l'évolution du marché mondial de la viande bovine, le point sur les EGA et les tendances de la prochaine PAC.

Nous vous invitons d'ores et déjà aux rencontres territoriales bovines qui sont l'occasion d'échanger sur les marchés bovins, le contexte et les évolutions à venir. Certaines dates sont déjà arrêtées. Les lieux seront précisés dans l'invitation que vous recevrez prochainement.

A vos agendas...

- Saône-et-Loire : jeudi 17 octobre 2019
- Allier : mardi 22 octobre 2019
- Cher : mercredi 23 octobre 2019
- Creuse : lundi 28 octobre 2019
- Puy-de-Dôme : mardi 29 octobre 2019
- Côte-d'Or : mardi 5 novembre 2019
- Ardennes/Seine : mercredi 6 novembre 2019
- Haute-Marne/Franche-Comté : jeudi 7 novembre 2019



Christophe FOUILLAND, Responsable Technique Féder



Assemblée générale de COPAGNO



Assemblée de section bovine Vénarey-Les-Laumes

Focus sur 2 des conférences tenues lors de vos AG



«La compétitivité de l'agriculture française et du secteur bovin-viande : bilan, perspectives et défis», c'est la thématique développée avec brio par Vincent Chatellier, ingénieur de recherche à l'INRA, économiste et Directeur du LERECO de l'INRA, invité de l'assemblée générale de SOCAVIAC Fédér.

« Plus qu'un métier, l'agriculture est une passion, un engagement et une fierté à préserver et à transmettre aux générations futures ». Malgré un contexte compliqué, et une agriculture décriée, l'économiste et chercheur de l'INRA, est optimiste. Il énumère : nos faiblesses ? Les agriculteurs sont minoritaires et régulièrement critiqués faute de pondération scientifique ; les attentes sociétales sont complexes et ont des exigences sans vouloir en payer le prix. La consommation individuelle est en baisse. Les exploitations sont fortement dépendantes des aides directes, et la rentabilité des capitaux est faible.

Mais des solutions existent ! Il faut mettre le consommateur au centre des stratégies de l'amont en prenant en compte les nouvelles formes de consommation et d'achats (conso hors foyer), en les informant mieux et en innovant pour les séduire.

Pour réussir, il faut : réduire les coûts de production pour rester attractifs face à la concurrence, rendre l'imitation difficile, intransférables (AOC), sécuriser ses débouchés, innover et réinvestir les marges pour assurer la différenciation, occuper les marchés extérieurs en pleine croissance, être opportuniste, et investir sur la création de valeur. Nos défis ? Mieux communiquer, concilier production et environnement, enfin structurer la filière pour peser sur les marchés.



Olivier Allain était l'invité de l'assemblée générale de GLOBAL Fédér. Vice-président à l'agriculture du conseil régional de Bretagne, et coordinateur des États Généraux de l'Alimentation, l'éleveur breton prône le retour à un bon «prix pour les agriculteurs et notamment les éleveurs».

Les états généraux de l'alimentation et la PAC 2020 sur fond de brexit étaient au centre d'un débat auquel participaient Didier RAMET, Président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et éleveur naisseur engraisseur bovin et ovine ; Joffrey BAUDOT, Président JA 71, éleveur bovin et ovine bio ; Gilles DUTHU, Président Terre d'Ovin, éleveur ovine (21), et Christian DECERLE, Président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche Comté, éleveur bovin (71).

Ce dernier rappelait que dans le contexte de dénigrement que traverse la filière «les paysans ont autant besoin de considération que de revenus».

Pour le Président Yves LARGY, si la loi alimentation a suscité de solides espoirs, récemment les ordonnances intégrées interrogent. Il se demande si la grande distribution est disposée à accroître ses volumes d'achats de viande sous signe de qualité, et souhaite que le consensus guide les négociations.

PLUS Marie TORNERO, Assistante communication Fédér

SANTÉ ET PRÉVOYANCE



**OFFRE SPÉCIALE MUTUALIA
PARTENAIRE SANTÉ
DES ADHÉRENTS DU GROUPE FEDER !**

www.mutualia.fr

Forte de son expérience et face aux nouveaux enjeux économiques et sociaux, MUTUALIA se mobilise pour améliorer l'accès aux soins des professionnels du secteur agricole.

C'est dans cette démarche que MUTUALIA propose aux adhérents coopérateurs du groupe FEDER une offre exclusive en complémentaire santé. Grâce à elle, vous bénéficiez de garanties haut de gamme à un tarif préférentiel.

Tél. : 04 76 45 22 45

Mutualia

Entre nous, c'est humain

Mutualia Territoires Solidaires, mutualité régie par le livre II du code de la mutualité - N° 50001 - 409 571 250. Mutualia Alliances Santé, mutualité régie par le livre II du code de la mutualité - N° 50024 - 063 596 246. © Totalia



Regards croisés sur un double passage de relais réussi. Portraits...



Damien FAYOLLE, Françoise ROUX et Mélanie GODOT

Une coopérative, c'est évidemment et avant tout des éleveurs qui s'associent pour gagner en performance commerciale et technique, mais c'est aussi des femmes et des hommes qui la font vivre au quotidien.

Une coopérative, c'est une entreprise comme une autre, organisée en différents services pour la faire fonctionner : services commerciaux, techniques, logistiques pour citer les plus visibles car présents dans les exploitations, mais aussi les services support. Gros plan sur un service essentiel et central dans la vie de l'entreprise : le service des Ressources Humaines.

Actuellement Mélanie GODOT, 29 ans, secondée par Damien FAYOLLE, 28 ans, assure cette mission sensible qu'est la gestion du personnel de Fédér (hors COPAGNO qui a rejoint l'union plus récemment).

Ce ne sont pas toujours les athlètes les plus rapides qui remportent les courses de relais. L'homogénéité d'un groupe prime. Il en va de même pour le passage de témoin en milieu professionnel.

Au préalable du départ en retraite méritée en juillet dernier de Françoise ROUX, Responsable des Ressources Humaines au sein de Fédér à Charolles depuis août 2013, le passage de témoin avec sa successeur, Mélanie GODOT, s'est opéré en toute harmonie.

Une transition réussie qui ne doit rien au hasard parce qu'anticipée et initiée dès janvier 2017. Depuis avril dernier, Damien FAYOLLE vient composer le nouveau binôme avec Mélanie et, conforter les missions du service RH de Fédér. Tous trois témoignent...

Mélanie, quel est votre parcours professionnel ?

«Je suis diplômée d'un BTS Assistant gestion PME PMI depuis 2012. J'ai dans ce cadre effectué différents stages au sein de GLOBAL à Vénarey-Les-Laumes où j'effectuais des missions polyvalentes de secrétariat, et de comptabilité. J'entamais une préparation à l'entrée en DSCG en comptabilité et gestion quand j'ai été rappelée par Fédér pour un CDI, en binôme avec la responsable en Ressources Humaines à

Vénarey. Je suis restée 12 mois et j'ai été mutée à Saint-Rémy en janvier 2014, suite à un départ en retraite. De son côté, en août 2013, Françoise ROUX prenait ses fonctions de RH à Charolles suite à une démission. Nous avons, dans un premier temps, collaboré à distance. Et en janvier 2017, j'ai intégré le site de Charolles pour travailler en direct et en binôme avec elle et, débiter le tuilage en vue de sa retraite en juillet 2019».

Qu'avez-vous retenu de ces 3 expériences ?

«Ces 3 parcours m'ont confortée dans la voie que j'avais choisie initialement. J'ai en plus toujours eu le soutien de tous mes collègues. Et, dans ma dernière expérience, si j'étais plus comptable que «paie», Françoise a su me faire apprécier ce poste».

Quelles sont les qualités requises pour vos missions de RH ?

«L'écoute sans porter de jugement, la discrétion, la rigueur conjugée à l'empathie, la capacité d'analyse et l'évaluation des situations pour aider et orienter au mieux, le sens des priorités, savoir travailler en transversalité. Nous sommes là pour les collaborateurs et nous rendons des comptes à notre employeur. Nous sommes l'interface entre salariés et employeur. D'où notre devoir de réserve et de

confidentialité. Les deux parties doivent pouvoir nous faire confiance. Et, c'est pourquoi il est important de connaître tous nos collaborateurs qui sont aujourd'hui 219, toutes coopératives confondues. Par ailleurs, il faut aussi être réactif et au fait de l'actualité - car les lois évoluent - pour mieux orienter les collaborateurs».

Qu'en a-t-il été du tuilage avec Françoise ROUX ?

« Je tiens à la remercier. Elle a été un exemple. En plus de ses qualités professionnelles, je me suis inspirée de ses atouts personnels mis au service de ses missions telles que l'écoute, l'aisance, la souplesse, la maîtrise de soi, et la pondération».

Quelles sont vos missions aujourd'hui ?

« Mon poste englobe l'ensemble des missions classiques des RH, à savoir : la gestion carrière-paie des collaborateurs des coopératives de l'union (exceptée COPAGNO), l'accompagnement des parcours (formation, conseil en évolution professionnelle), la qualité de vie au travail, la prévention, le dialogue social. Je suis aidée par Damien qui remplit les missions d'assistance que j'occupais précédemment lors de notre binôme avec Françoise».

Françoise, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

« J'ai une formation comptable à la base et au cours de ma carrière, j'ai évolué vers les Ressources Humaines dans une coopérative agricole où je veillais sur une vingtaine de collaborateurs. Suite à une restructuration dans mon entreprise, j'ai candidaté à 56 ans, pour le poste de RH qui se libérait à Fédér suite à une démission. Je suis passée de 20 à 200 collaborateurs ! Ça n'est pas difficile de me lancer dans ce que j'aime faire ! Et si la passation n'a duré que 3 jours, j'ai bénéficié de toute l'aide et la bienveillance de mes collègues et de la direction pour réussir dans mes missions. Il est vrai que l'union de coopératives Fédér est à dimension humaine ce qui permet pour le service RH comme pour la direction de connaître tous les collaborateurs. Le dialogue en est facilité que ce soit avec les collaborateurs comme avec la direction».

Quelle importance apportez-vous à la passation ?

« Anticiper permet de transmettre au mieux et par étapes les savoirs et compétences vers son successeur. En l'occurrence, le transfert a été bien orchestré puisqu'initié en janvier 2017. Pour autant, il était important que le tutorat ne dure pas trop longtemps pour permettre à Mélanie de trouver sa place, et de s'approprier ses missions, de gérer, oser, acquiescer la confiance... et voler de ses propres ailes ! Je peux affirmer que je suis partie sereinement au vu de l'investissement de Mélanie et de son binôme avec Damien».

Damien, comment envisagez-vous votre poste ?

« J'ai obtenu mon BTS en comptabilité en 2012 et j'ai toujours travaillé dans cette voie. Je voulais me diversifier et, seconder Mélanie est pour moi l'opportunité d'apprendre en Relations Humaines. Cela implique plus de rigueur surtout en « paie ». Je gère certains dossiers et j'interviens en soutien sur d'autres. Depuis avril, le tuilage se poursuit avec Mélanie qui vise bienveillance autant qu'efficacité».

FOCUS...



Les effectifs Fédér

Fédér, ses coopératives composantes bovines, ovines et, la filiale SELEMANDES, ce sont 219 collaborateurs pour 201 Equivalents Temps Pleins.

Des moyens humains concentrés sur les postes de terrains

Depuis sa création en 2012, les effectifs de Fédér ont diminué de 1% par des gains de productivité, tout en enregistrant une progression des activités de +5% en bovin et, +4% en ovin.

Les économies d'échelle permises par la mise en union des coopératives a permis notamment de diminuer les effectifs administratifs et de conforter les forces de terrain.



Développer les compétences

Parce que l'agriculture et ses métiers bougent beaucoup, dans un monde en évolution plus rapide, Fédér dispose d'un plan de formation pour ses collaborateurs.

Maintenir les compétences, développer de nouvelles aptitudes, évoluer vers de nouvelles missions... tels sont les objectifs du plan de formation. Aussi les formations suivies par les collaborateurs sont diverses mais toujours liées aux besoins du métier et de l'entreprise : relation commerciale, technique et production animale, communication, administration...

A cela s'ajoutent les formations obligatoires pour certains salariés : sauveteurs-secouristes du travail, CACES, formation continue à la conduite, etc...



Marie TORNERO, Assistante communication Fédér

Les constats de gestation : un outil performant dans la gestion de vos entreprises

Depuis la mise en place de ce service à COPAGNO et TERRE D'OVIN, le nombre de constats de gestation réalisés par les techniciens n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui 50 000 diagnostics sont réalisés. Pour poursuivre ce développement vos coopératives se sont équipées d'un nouvel appareil, qui permet d'être plus efficace (mise en œuvre plus simple) et de dénombrier les fœtus. Nous allons détailler dans cet article les intérêts de cette nouvelle technique, pour les éleveurs.

Quand et comment organiser le chantier ? :

La date d'échographie devra être fixée impérativement entre 45 et 60 jours après le retrait des béliers pour une lutte de cinq semaines. Le jour du diagnostic, les animaux devront être à jeun depuis au moins 24 heures. Les animaux seront triés dès le diagnostic connu pour éviter les sources d'erreurs.

Les brebis seront maintenues soit au cornadis, soit dans un couloir de contention. Pour les éleveurs qui ne sont pas équipés, la contention en lot est possible avec le nouvel appareil.

Quatre intérêts à réaliser des constats de gestation et du dénombrement

1. Un intérêt technique : la possibilité de trier de façon précoce les brebis permet leur remise en lutte rapide. La productivité du troupeau est ainsi améliorée du fait d'une fertilité et d'un taux de mise bas accrus : le temps d'improductivité est donc ainsi réduit. Grâce au diagnostic précoce, l'éleveur peut séparer les brebis à gestion multiple des gestions simples et distribuer des rations différentes. Une ration trop riche en fin de gestation peut induire des agneaux trop gros à la naissance et inversement une sous-alimentation peut provoquer des agneaux chétifs ou des brebis faibles.

2. Un intérêt économique : la politique de réforme par détection des improductives est optimisée. L'économie est double : diminution de la consommation de fourrage et de concentré. Rappelons que le coût d'entretien mensuel d'une brebis vide est d'une vingtaine d'euros. Une meilleure préparation des brebis gestantes, dès le milieu de gestation, permet également de réduire les risques sanitaires (toxémies de gestation) et les frais vétérinaires.

3. Un intérêt génétique : les constats de gestation sont en faveur d'une optimisation génétique. Les meilleures brebis vides pourront ainsi être remises en reproduction rapidement. Les meilleures génétiquement seront de nouveau inséminées ou mises en contrôle de paternité. L'insémination est aussi un atout pour produire des agneaux en contre saison.



4. Un intérêt prévisionnel et pratique : un prévisionnel de sortie d'agneaux peut être établi et permet une meilleure gestion de la trésorerie de l'exploitation. De plus, l'éleveur peut rationaliser l'utilisation de ses bâtiments, et prévoir un nombre exact de cases d'agnelage.



Alliant innovations technologiques et conseils humains vos coopératives COPAGNO et TERRE D'OVIN restent à votre écoute.

Leurs outils performants vous permettront d'améliorer la compétitivité de vos exploitations et d'optimiser votre temps de travail.

PLUS Pascal BLIN, Technicien ovine, COPAGNO à Saint-Beauzire (43)



Agneaux orphelins : quel colostrum choisir ?



L'administration rapide du colostrum est le 1^{er} facteur de réussite d'un bon agneau. Il convient toutefois de maîtriser sa qualité et sa quantité, notamment face aux agneaux orphelins (problème d'adoption, mort de la mère, grande portée...).

La prise colostrale, dans la première heure de vie, est la plus profitable pour l'agneau. En effet, la qualité du colostrum sécrété par la brebis diminue rapidement jusqu'à atteindre la qualité d'un lait normal dans les quelques heures suivant la mise-bas.

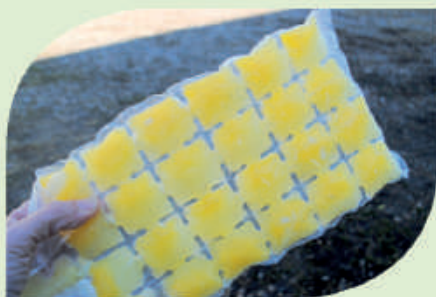
Le type de colostrum, autre que celui de la mère, à administrer suit les préférences suivantes :

1. Mélange colostrale de plusieurs brebis du troupeau
2. Mélange colostrale de brebis d'un autre troupeau
3. Colostrum de vache ou chèvre
4. Mélange de 1), 2) et 3)
5. Colostrum artificiel

La première tétée doit s'élever à 50 ml/kg de poids vif, tandis que dans les 24 premières heures de vie chaque 150 ml/kg poids vif doivent être absorbés par l'agneau.

Vos astuces pour aider à une prise colostrale efficace !

- Majorez de 30 % la quantité de colostrum de vache ou de chèvre à fournir. Leur taux de matière grasse (énergie) étant inférieur à celui des ovins, l'ajout de 25 à 50 ml d'huile de maïs, canola ou noix de coco par litre de colostrum peut aussi être une solution !
- Diluez à la température prescrite par le fournisseur, le colostrum artificiel afin d'uniformiser le gras dans toute la préparation et évitez les grumeaux. Afin de limiter toute météorisation sur l'agneau, préférez administrer à basse température (<4°C) le colostrum à l'agneau et évitez les températures tièdes (= température corporelle). Une préparation le matin immédiatement mise au frais pour une administration en journée est idéale !
- Attention ! Un colostrum congelé ne doit être réchauffé qu'au bain-marie !



- Qualité et quantité colostrales dépendent principalement de l'alimentation de la mère pendant la gestation. Ne sous-estimez pas la ration avant la fin de gestation, ne la surestimez pas non plus le dernier mois !
- Pour l'allaitement artificiel, choisissez l'agneau le plus différent des autres (exemple : le plus gros dans une portée de petits ou le chétif dans une portée moyenne), puis des mâles et évitez le choix portant sur de futurs reproducteurs (future agnelle ou futur bélier) !

N'hésitez pas à contacter votre technicien
pour tout complément d'informations !

PLUS

Laure OGER, Pôle Installation Développement en ovins COPAGNO

Pâturage hivernal : Gagner en autonomie fourragère en adaptant son assolement

Avec des rendements sur les zones intermédiaires et des cours en baisse aux niveaux des cultures, l'élevage ovin se présente désormais comme une source de diversification pour les exploitations céréalières. Complément de revenu, parfaite complémentarité en terme de travail et, interactions entre les 2 productions constituent le trio gagnant de cette mixité. Nous avons rencontré Fabrice TROTTIER, éleveur d'ovins et céréalier à CHARBUY (89) qui a opté pour cette diversification.

Installé en 2004, il a introduit des ovins en 2006 avec un pâturage conventionnel.

En 2016, Fabrice TROTTIER commence à pratiquer le pâturage tournant via différents paddocks autour de l'exploitation et un ensemble diversifié de clôtures (grillage mobile de Patura et kiwiteck, et filets). En parallèle, en céréales, il passe en agriculture de conservation du sol. Pour rappel, cette agriculture se caractérise par l'abandon du travail du sol, la couverture permanente du sol et la rotation et la diversification culturales.

Aujourd'hui, le cheptel ovin se compose de 480 brebis de race « Ile de France » sur une surface totale de 140 ha avec 50 ha de prairies. Son assolement 2019 se compose de colza, d'orge d'hiver et de printemps, de blé, de triticale, de Sarrazin, et de sorgho grain. Une grande majorité des surfaces en cultures a un couvert de luzerne en permanence.

En effet, l'introduction de plantes associées (les céréales sont semées sous couvert d'une luzerne ou d'un trèfle) est en totale adéquation avec l'agriculture de conservation et l'autonomie du cheptel ovin. D'une part, les céréales sont récoltées tandis que la luzerne ou le trèfle est cultivé comme fourrages pour les ovins. Les rendements en céréales ne sont pas influencés et ce système permet de constituer des stocks en fourrages.

Une nouvelle avancée en 2019

Cette année, pour augmenter encore l'autonomie alimentaire, Fabrice TROTTIER franchit une étape supplémentaire en faisant pâturer un triticale luzerne au mois de mars à l'époque où il manque le plus d'herbe sur son exploitation. En effet, à cette période et principalement cette année, les prairies sont encore peu productives.

Quelles rotations pratiquées sur cette parcelle pour en même temps faire pâturer un triticale luzerne et ne pas perdre une année de récolte en culture ?



Un lot de 100 brebis avec des agneaux simples a été mis dans ces parcelles à pâturer. Ces dernières ont été clôturées au départ avec de la clôture mobile et des filets car les agneaux sortaient. Auparavant, ce même lot restait en bergerie pendant 2 mois. C'est donc un sacré gain au niveau fourrager. Néanmoins, il y a des contraintes de travail et notre éleveur limitera celui-ci autour de l'exploitation.

Objectifs à venir :

- ⌘ Favoriser ce type de rotation en introduisant des avoines brésiliennes, de la chicorée, et du plantain.
- ⌘ Avoir des couverts luzerne lotier sur toutes les cultures.

« Dans un système comme le mien, il faut être réactif et adaptable. Il ne faut pas avoir peur de réorganiser sa rotation au dernier moment », conclut l'éleveur.



Fabrice TROTTIER fait partie du GIEE de Terre d'Ovin qui a pour objectif d'optimiser Collectivement la Complémentarité Ovins Cultures.

Ce GIEE concerne pour l'instant 9 éleveurs ovins également céréaliers avec des terrains à faibles potentiels sur la Côte d'Or et l'Yonne.

Les actions principales :

- » Remettre des prairies et donc des brebis en remplacement de céréales à faibles potentiels.
- » Planter de la luzerne, des prairies en multi espèces et CIPAN pour développer au maximum l'autonomie alimentaire
- » Possibilité d'investissements individuels et collectifs (tunnels, clôture, contention...).

PLUS

Anne-Marie BOLOT, Technicienne ovine, TERRE D'OVIN (21)

Un pas de plus pour l'agneau Label Rouge Pays d'Oc !



Filière ovine



Les Agneaux Label Rouge des Pays d'Oc commercialisés à BIGARD Castres par COPAGNO sont maintenant des Agneaux à savourer... en filière responsable Auchan ! C'est toute une filière qui s'est dessinée dans le but d'apporter une valeur ajoutée à chacun des acteurs.

En effet, ce 22 mai dernier, COPAGNO, la coopérative Arterris, et Bigard sont passés devant le comité d'Auchan pour présenter l'agneau Label Rouge Pays d'Oc en filière responsable et sont ressortis avec un feu vert !

La filière s'appuie sur quatre piliers majeurs que sont :



❖ **Le pilier « consommateur » :** l'agneau Pays d'Oc assure au consommateur une régularité de production, une qualité organoleptique garantie (l'agneau Pays d'Oc a obtenu une médaille d'or en 2018 et une en 2019 au Concours Général Agricole), une alimentation des agneaux saine et sans OGM et une traçabilité du produit de la fourche à la fourchette.

❖ **Le pilier « environnement » :** pâturant dans des prairies naturelles, les brebis entretiennent les paysages et la qualité de nos sols. De plus, le cahier des charges assure le bien-être animal de l'exploitation à l'abattoir, en passant par le transport et les centres d'allotement.

❖ **Le pilier « social/sociétal » :** les structures engagées dans la filière responsable Auchan s'engage à accompagner

le maintien et même le développement du tissu rural grâce à des soutiens financiers, des formations et des appuis techniques réguliers aux éleveurs.

❖ **Le pilier « économique » :** grâce à des plus-values, les partenaires de la filière responsable d'Auchan soutiennent les éleveurs pour leur assurer le meilleur revenu possible et pérenniser la filière **Label Rouge Pays d'Oc**.



Ainsi, en s'engageant dans la **Filière Responsable Auchan**, l'agneau Pays d'Oc pourra être mis en avant dans les enseignes du groupe dans le but de développer les ventes dans un marché où la consommation de viande diminue. De plus, les agneaux produits par les éleveurs des coopératives pourront se retrouver localement dans les rayons des magasins du groupe ! Cette nouvelle organisation a pour but de tisser des liens entre la production et la distribution afin de mieux communiquer et d'optimiser les ventes et les mises en avant.

Les premières animations de mise en avant de cette nouvelle filière se sont tenues en août dernier à Martigues. D'autres sont prévues tout au long de l'année. Avis aux amateurs !



PLUS

Christophe GUILLERAND, Responsable Commercial ovin
Féder COPAGNO

Génétique : comment utiliser les gènes d'intérêt

Qui dit gènes d'intérêt implique inévitablement la technique de la génomique et la lecture du génome des animaux. A première vue barbare, ce sont pourtant des caractères fortement impactants sur la production, qu'elle soit bovine, ovine, laitière ou allaitante. A sélectionner ou au contraire à éliminer dans les élevages, ces gènes peuvent avoir également de fortes conséquences économiques.



Côté ovin...

Dans l'espèce ovine, génotyper des animaux est une vieille habitude : dès 2002, le Programme National d'Amélioration Génétique de la Résistance à la Tremblante organisait le génotypage au gène PrP de plusieurs dizaines de milliers d'ovins par an dans les bases de sélection. Depuis quelques années, les gènes majeurs de prolificité Lacaune et BMP15 sont gérés en sélection en Lacaune viande. L'introgression du gène culard est effective et en cours de diffusion.

Les gènes majeurs de la prolificité, principal levier de la productivité numérique, sont recherchés dans les races allaitantes : des mutations sont connues en Lacaune viande, Mérinos d'Arles et Grivette et la présence d'un gène majeur est confirmée dans les races Mouton Vendéen, Grivette et Noir du Velay.



Repro en ligne :
www.feder.coop



Toute l'offre
repro
accessible
24h/24.

Côté bovin...

Chez les bovins laitiers la SAM (Sélection Assistée par Marqueur) est une évidence depuis de nombreuses années et l'ensemble des reproducteurs proposés à l'A. génotypes. Une évolution notoire autour de la santé du pied, avec la publication d'index génomique sur la résistance à la mastite (qui serait la cause la plus fréquente des boiteries) en Normandie et en Holstein.

Pour le secteur allaitant, les gènes d'intérêt sont pour quelques-uns connus depuis quelques années maintenant : le gène sans corne (dominant donc transmis aux descendants de manière visible même chez les hétérozygotes), le gène culard (récessif, donc plus difficile à identifier morphologiquement sans génotypage).

Récemment, c'est l'identification de l'ataxie, une anomalie génétique récessive neurodégénérative, qui se développe pour les homozygotes entre 18 et 24 mois, et qui se traduit par des difficultés de locomotion nécessitant une réforme rapide. La connaissance du statut des reproducteurs de l'élevage permet à chacun de gérer ces caractères pour les utiliser ou les éliminer selon le cas.

PLUS

En ovins comme en bovins, les outils existent pour choisir les reproducteurs en toute connaissance. Rapprochez-vous de vos techniciens pour les utiliser au mieux.

A vos agendas...

Expos ventes : les rendez-vous de la section

- ✂ 19 septembre à Montceau-les-Mines
- ✂ 24 octobre à Durdal-Larequille



Yves JEHANNO, Responsable commercial Bourgogne

Bernard DAGAS

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue Bernard Dugas, survenu le 14 juin 2019.

Nous saluons le profond attachement de Bernard à son métier et aux éleveurs qu'il suivait de longue date.

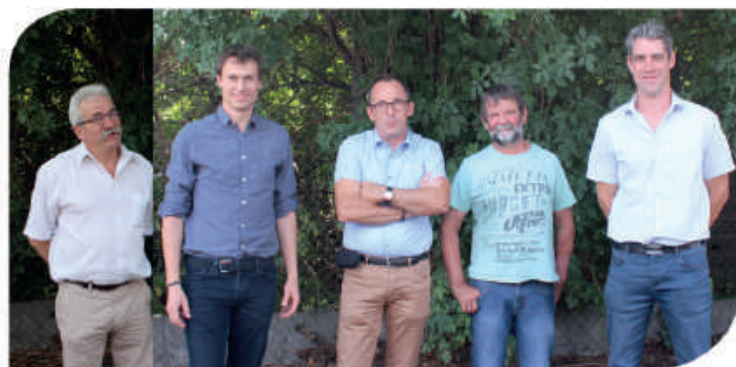
Nous lui rendons hommage pour toutes ces années passées au service des éleveurs et, pour son implication remarquable dans l'entreprise.



Hommage à...

Du nouveau à COPAGNO !

Depuis juin 2019, Thierry ORCIERE succède à Paul BONY à la présidence de COPAGNO. Président depuis 2002, Paul BONY a souhaité passer le relais. Thierry ORCIERE, associé au sein du GAEC de La FONTAINE DU SUREAU à LEZOUX, était administrateur à COPAGNO depuis plusieurs années.



Henri TAMAIN, Christophe GUILLERAND, Michel MILLOT, Paul BONI, Thierry ORCIERE

A l'automne, Henri TAMAIN fera valoir ses droits à la retraite après 10 années au service de COPAGNO. Christophe GUILLERAND, responsable commercial depuis 2016 au sein de la coopérative, lui succèdera. Il assurera la responsabilité opérationnelle de COPAGNO au sein de l'Union de Coopérative Fédér. Christophe FOUILLAND sera en charge de l'équipe technique et du service approvisionnement.

Tous nos encouragements à la nouvelle équipe afin de poursuivre le travail mené par Paul et Henri. Un grand merci à tous pour leur engagement au service de la coopérative et dans la défense des intérêts de ses adhérents.

A propos...

VOTRE DEPOT D'AGROEQUIPEMENT DEMENAGE !



Nos coordonnées :

GLOBAL/TERRE D'OVIN - 21 rue de l'Oze - 21150 VENAREY-LES-LAUMES
Tél : 03 80 89 59 00 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 18 h

Les coopératives **GLOBAL** et **DIJON CEREALES**, associées dans le cadre du magasin d'agroéquipement **L'ELEVEUR BOURGUIGNON** à Pouilly-en-Auxois, ont décidé de cesser l'activité du magasin.

C'est pourquoi le dépôt d'approvisionnement déménage à **Vénarey-Les-Laumes**, sur le site de la coopérative.

Ce nouveau dépôt sera plus pratique en étant sur le même site que la coopérative.

Les gammes de produits proposées restent inchangées et l'équipe technique reste à votre service pour vous accompagner dans vos projets : nouveau bâtiment, aménagement intérieur, mise en place de clôture électrique permanente, contention, filet brise-vent... pour ne citer que les principales spécialisations de l'équipe technique, sans oublier le petit matériel d'élevage.



SOMMET DE L'ÉLEVAGE



**SALON N°1
DE L'ÉLEVAGE
EN EUROPE**

95 000 visiteurs • 1 500 exposants
2 000 animaux

   www.sommet-elevage.fr



2 | 3 | 4

OCTOBRE 2019

**CLERMONT-FERRAND
FRANCE**